



Nevers, le 28 novembre 2018

Marie-Pierre CHAUMEREUIL
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Pré-élémentaire

à

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs d'école
Mesdames et Messieurs
les enseignants

**Objet : Note de service n° 3
Mise en place du dispositif « quart d'heure lecture » et de
l'opération nationale « Nuit de la lecture »**

Affaire suivie par
Marie-Pierre
CHAUMEREUIL

Réf :
MPC/MV/ Note de service n°3

Téléphone :
03 86 21 70 28

Mél. :
len58mat@ac-dijon.fr

Place Saint Exupéry
BP 24
58019 Nevers Cedex

Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, des temps banalisés de lecture personnelle du type « **quart d'heure lecture** » doivent être mis en place dans les écoles élémentaires et les collèges.

La note de la DGESCO en date du 3 octobre 2018 souligne la nécessité de consacrer une place à la lecture personnelle d'ouvrages dans l'empan scolaire car il s'agit d'un temps constitutif des apprentissages, essentiel pour développer l'intérêt et le goût de l'enfant pour la lecture.

Les récentes modifications apportées aux programmes des cycles 2, 3 et 4 par l'arrêté du 17/07/18 rappellent cette nécessité.

Vous trouverez en annexe une fiche technique qui vous permettra d'opérationnaliser ce quart d'heure lecture dans votre établissement.

Je souhaite pour cette année articuler ce dispositif avec l'opération nationale « **Nuit de la lecture** » qui aura lieu le 19 janvier 2019. Mais c'est **dès le 17 janvier**, en journée ou en soirée, que les écoles et les collèges sont invités à participer à cet événement.

Là encore la même fiche technique en pièce jointe vous permettra d'articuler ces deux dispositifs.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement dans cette mobilisation au service de nos élèves : il s'agit de les accompagner dans la construction de leur parcours de lecteur autonome, étape décisive sur le chemin du futur citoyen éclairé.

Signé
Marie-Pierre CHAUMEREUIL

P.J. : Fiche technique